

Décision n°0049/PRES/2025

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES,

VU le Code de l'éducation et notamment ses articles L. 713-1 et L.713-3 ;

VU la délibération du Conseil d'administration portant adoption des statuts de l'université de Limoges en date du 3 mai 2019 ;

VU la délibération du Conseil d'administration portant adoption du règlement intérieur de l'université de Limoges en date du 12 février 2010 ;

VU l'arrête n°3405 du Président de l'université de Limoges en date du 9 octobre 2020 portant élection de M. Damien SAUVERON à la direction de Faculté des sciences et techniques à compter du 13 octobre 2020.

DÉCIDE

ARTICLE 1 – Monsieur Guy COSTA est nommé administrateur provisoire de la faculté des sciences et techniques à compter du 13 octobre 2025 jusqu'à l'élection du nouveau Directeur.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié aux intéressés.

ARTICLE 3 – Le directeur général des services et l'agent comptable de l'université de Limoges sont chargés de son exécution.

Fait à Limoges, le..... **13 OCT. 2025**

Publié le : 13 OCT. 2025

Transmis à l'Autorité rectoriale le : 13 OCT. 2025

Copies délivrées :

- Intéressé(e)(s) ;
- Direction Générale des Services ;
- Directeur des Achats et des finances ;
- Agent comptable.